

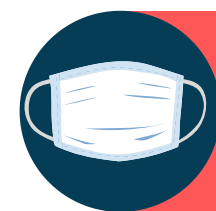
À TAHITI ET MOOREA

DU 16 MARS AU 7 AVRIL 2021 INCLUS

COVID-19



Couvre-feu de 22h à 4h



Port du masque



Rassemblements de plus de 15 personnes interdits dans l'espace public

ÉTABLISSEMENTS FERMÉS



DISCOTHÈQUES



CHAPITEAUX*



SALLES DES FÊTES,
SALLES POLYVALENTES*

ACTIVITÉS INTERDITES



PIROGUES À BRINGUES



MARCHÉS AUX PUCES,
VIDE-GRENIERS



INTERDICTION D'ORGANISER DES
LOTERIES "BINGO" ET COMBATS
DE COQS

ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES



BARS

dans le respect des mesures
applicables aux espaces de
restauration



SALONS, FOIRES

1 exposant pour 10m² (max : 50)
4m² par visiteurs

Espaces de restauration et de
consommation de boissons interdits



CERTAINES
SALLES DE JEUX

dans le respect de protocoles
sanitaires adaptés au secteur
d'activité



SALLES DE SPÉCTACLES ET
DE CONFÉRENCE

50% de la capacité d'accueil et dans la
limite de **500 personnes** ***
Espaces de restauration et de consommation de
boissons interdits



MUSÉES

4m² par visiteur



ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS COUVERTS **

4m² ou 16m² par pratiquant



RESTAURANTS

6 personnes maximum
par table



COMPÉTITIONS
SPORTIVES
À HUIS CLOS



VEILLÉES FUNÉRAIRES
groupes de 15 personnes

ENTERREMENTS DANS
LES CIMETIÈRES
limités à 30 personnes

ÉTABLISSEMENTS OUVERTS

MAIS ACTIVITÉS FESTIVES
INTERDITES



DANS LES HÔTELS



EN PLEIN AIR

AUX ÎLES SOUS-LE-VENT

DU 16 MARS AU 7 AVRIL 2021 INCLUS

COVID-19



Port du masque



Rassemblements de plus de 15 personnes interdits dans l'espace public

ÉTABLISSEMENTS FERMÉS



DISCOTHÈQUES



CHAPITEAUX*



SALLES DES FÊTES,
SALLES POLYVALENTES*

ACTIVITÉS INTERDITES



PIROGUES À
BRINGUES



MARCHÉS AUX PUCES,
VIDE-GRENIERS



INTERDICTION D'ORGANISER DES
LOTERIES "BINGO" ET COMBATS
DE COQS

ACTIVITÉS RÈGLEMENTÉES



BARS

dans le respect des mesures
applicables aux espaces de
restauration



SALONS, FOIRES

1 exposant pour 10m² (max : 50)
4m² par visiteurs

Espaces de restauration et de
consommation de boissons interdits



CERTAINES
SALLES DE JEUX

dans le respect de protocoles
sanitaires adaptés au secteur
d'activité



SALLES DE SPÉCTACLES ET
DE CONFÉRENCE

50% de la capacité d'accueil et dans la
limite de **500 personnes** ***
Espaces de restauration et de consommation de
boissons interdits

ÉTABLISSEMENTS OUVERTS

MAIS ACTIVITÉS FESTIVES
INTERDITES



DANS LES HÔTELS



EN PLEIN AIR



MUSÉES

4m² par visiteur



ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS COUVERTS **

4m² ou 16m² par pratiquant



RESTAURANTS

6 personnes maximum
par table



COMPÉTITIONS
SPORTIVES
À HUIS CLOS



VEILLÉES FUNÉRAIRES
groupes de 15 personnes

ENTERREMENTS DANS
LES CIMETIÈRES

limités à 30 personnes

AUX MARQUISES, TUAMOTU-GAMBIER ET AUSTRALES

DU 16 MARS AU 7 AVRIL 2021 INCLUS

COVID-19



ÉTABLISSEMENTS FERMÉS



DISCOTHÈQUES

ACTIVITÉS INTERDITES



PIROGUES À
BRINGUES



INTERDICTION
D'ORGANISER DES
LOTERIES "BINGO" ET
COMBATS DE COQS

ÉTABLISSEMENTS OUVERTS

MAIS ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES ET ACTIVITÉS FESTIVES INTERDITES



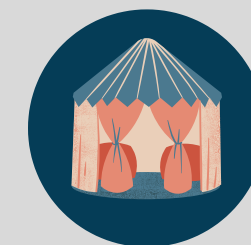
HÔTELS



EN PLEIN AIR



SALONS, FOIRES



CHAPITEAUX



SALLES POLYVALENTEs, DE
SPECTACLES, DE CONFÉRENCES,
DE RÉUNIONS, D'EXPOSITIONS



ÉTABLISSEMENTS
SPORTIFS
COUVERTS



COMPÉTITIONS
SPORTIVES À HUIS CLOS



MUSÉES
4m² par visiteur



RESTAURANTS ET
DÉBITS DE BOISSONS
6 personnes maximum par
table



VEILLÉES FUNÉRAIRES
groupes de 15 personnes

ENTERREMENTS DANS
LES CIMETIÈRES
limités à 30 personnes